

# Socle commun et livret personnel de compétences

# Sommaire

---

1. Qu'est-ce que le socle commun ?
2. Qu'est-ce que le livret personnel de compétences ?
3. Comment est validée une compétence ?
4. Relations avec les parents

- 1. Qu'est-ce que le socle commun ?**
2. Qu'est-ce que le livret personnel de compétences ?
3. Comment est validée une compétence ?
4. Relations avec les parents

# Le socle commun : un ensemble de savoirs fondamentaux

Le **socle commun de connaissances et de compétences** présente ce que tout élève doit savoir et maîtriser à la fin de la scolarité obligatoire.

C'est un **ensemble de savoirs fondamentaux** : connaissances, compétences, valeurs et attitudes.

Il est **mesuré à 3 étapes** de la scolarité, les « paliers » : en CE1, en CM2 et en 3<sup>e</sup>.

Le socle s'inscrit une logique européenne : la capacité à s'orienter et se former tout au long de la vie.

# 7 grandes compétences

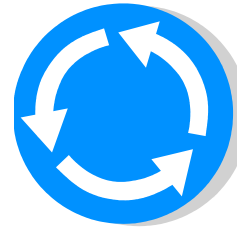
- La maîtrise de la **langue française**
- La pratique d'une **langue vivante étrangère**
- Les principaux éléments de **mathématiques** et la culture scientifique et technologique
- La maîtrise des techniques usuelles de l'**information** et de la **communication**
- La culture **humaniste**
- Les compétences **sociales et civiques**
- L'autonomie et l'**initiative**.

Elles sont **intégrées aux programmes** du collège.

# Que veut dire maîtriser une compétence ?

**Une compétence est un ensemble cohérent et indissociable de connaissances, capacités et attitudes**

**Connaissances fondamentales**  
connaissances à acquérir et à mobiliser dans le cadre des enseignements disciplinaires



**Capacités**  
aptitudes à **mettre en œuvre** les connaissances dans des situations variées

**Attitudes indispensables**  
ouverture aux autres, goût de la recherche de la vérité, respect de soi et d'autrui, curiosité, créativité

**Maîtriser une compétence, c'est pouvoir mobiliser et réinvestir des connaissances, des capacités et des attitudes afin d'atteindre un objectif précis dans une situation donnée**

# Des savoirs fondamentaux pour tous les élèves

**Maîtriser les savoirs fondamentaux** définis par le socle commun de connaissances et de compétences permet :

- **d'assurer à tous les élèves le même niveau** d'exigence en termes de connaissances et de compétences,
- **construire son avenir** personnel et professionnel,
- disposer des moyens pour **continuer à se former** tout au long de la vie.

# Socle commun et examens

**Il n'existe pas d'examen spécifique pour valider le socle commun.**

## Socle et diplôme national du brevet

À partir de la session 2011, les élèves doivent maîtriser les 7 compétences du socle commun au palier 3 pour obtenir le diplôme. Ils se présentent tous à l'examen final.

## Socle et certificat de formation générale

Les élèves de troisième de SEGPA passent cet examen. Ils doivent valider des compétences du socle au moins au palier 2.

1. Qu'est-ce que le socle commun ?

**2. Qu'est-ce que le livret personnel de compétences ?**

3. Comment est validée une compétence ?

4. Relations avec les parents

# Suivre les apprentissages de chaque élève

Le **livret personnel de compétences** permet aux familles de **suivre la progression des apprentissages** de leur enfant.

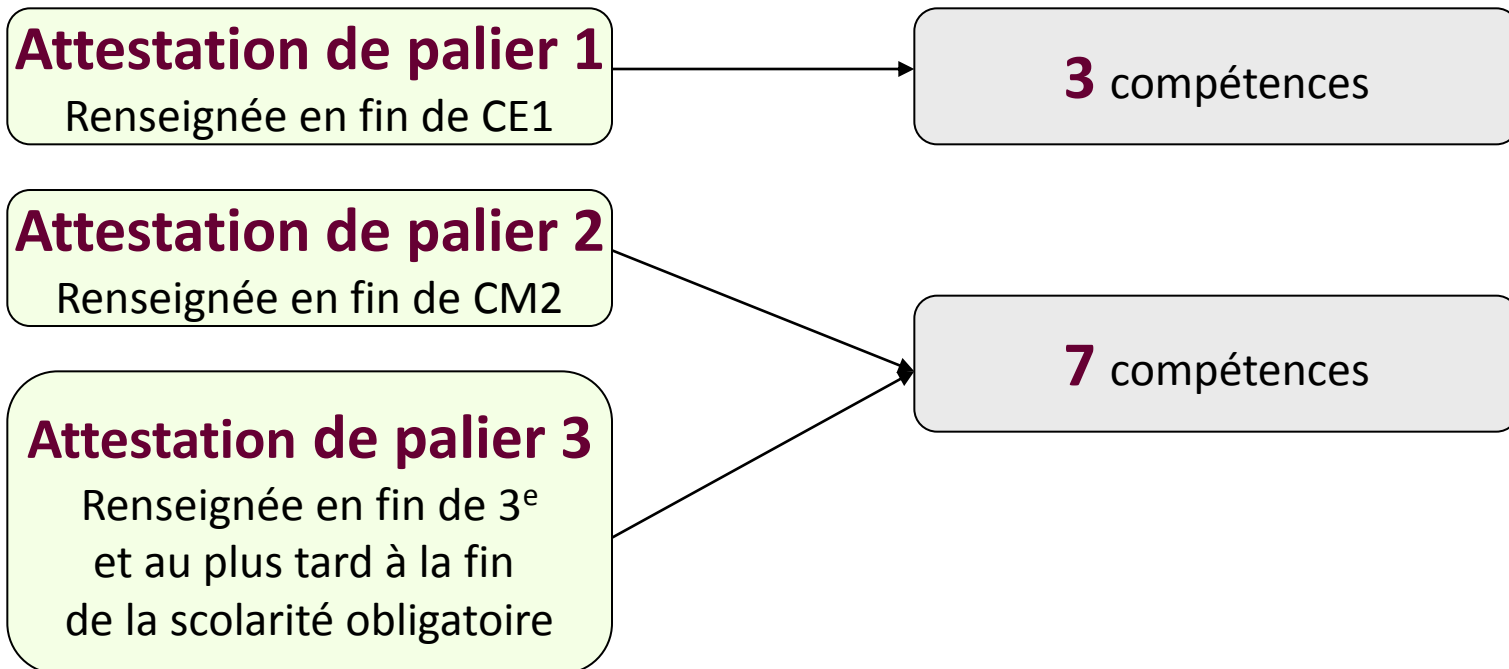
Il est créé à l'école primaire. Il accompagne les élèves au collège et **pendant toute leur scolarité obligatoire**.

Il est **identique pour tous**, quel que soit leur parcours.

**C'est un document officiel.** Il atteste la maîtrise des compétences du socle commun pour les examens (diplôme national du brevet, certificat de formation générale).

## 3 attestations

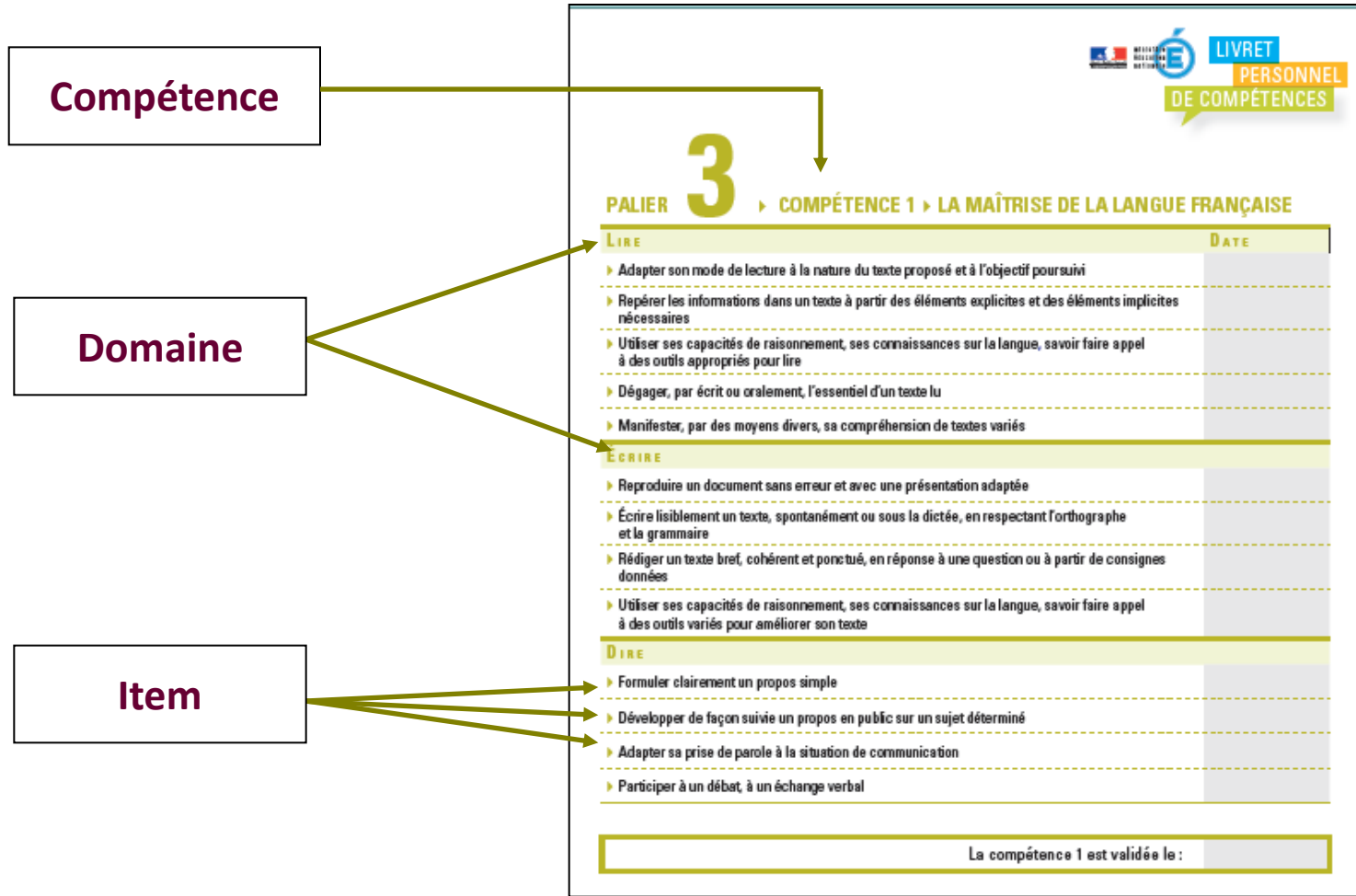
Le livret comprend **3 attestations de maîtrise des compétences du socle**.



Une application informatisée nationale permet l'édition d'attestations intermédiaires pour la famille, à l'initiative du collègue ou à la demande des parents.

# Compétences, domaines, items

Dans le livret, chaque compétence est décomposée en domaines, puis en items.



1. Qu'est-ce que le socle commun ?
2. Qu'est-ce que le livret personnel de compétences ?
- 3. Comment est validée une compétence ?**
4. Relations avec les parents

# Évaluer une compétence

L'équipe éducative (enseignants, conseillers principaux d'éducation, ...) évalue les élèves **dans le cadre habituel de la classe**. Le livret est complété au plus tard en fin de 3<sup>e</sup>.

Pour valider une compétence, 2 étapes :

- les **enseignants** indiquent les **items** acquis dans l'application informatique, tout au long de l'année ;
- les **professeurs principaux valident définitivement chaque compétence** avec l'équipe éducative.

**La maîtrise du socle commun est attestée une fois les 7 grandes compétences toutes validées.**

# Si une compétence n'est pas validée

- Des **aides individualisées** sont mises en place.
- Les **items** non renseignés sont à **nouveau évalués** ultérieurement : le livret peut continuer à être rempli **au lycée ou au centre de formation d'apprentis**.

1. Qu'est-ce que le socle commun ?
2. Qu'est-ce que le livret personnel de compétences ?
3. Comment est validée une compétence ?
- 4. Le livret, support de dialogue avec les parents**

# Le livret, support du dialogue parents - enseignants

À l'aide du livret, les enseignants peuvent vous expliquer dans le détail ce que votre enfant a appris et ce qu'il doit encore apprendre, pendant toute sa scolarité obligatoire.

Le livret est présenté aux familles lors des **réunions d'information** de début d'année.

Des **attestations intermédiaires** peuvent aussi vous être remises en cours d'année.

**À la fin de l'école primaire, puis du collège, une copie du livret vous est remise.**